Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

L'année économique en Wallonie : 1978, des perspectives inquiétantes pour l'avenir de l'économie wallonne ?*

par Michel QUEVIT,

Professeur à la Faculté Ouverte de Politique Economique et Sociale (FOPES)
Membre du Centre d'Analyse du Changement Social et Politique
de l'Université Catholique de Louvain

*

I. La double crise wallonne et ses retombées en 1978.

L'examen de la situation économique de la Wallonie en 1978 n'a de sens que si l'on situe le problème dans le cadre plus général de la crise que connaît la région depuis près de deux décennies.

En effet, actuellement, toutes les régions des nations industrialisées du monde occidental subissent les effets de la crise internationale. Toutefois, la région wallonne est affectée par l'impact d'une autre crise, préalable aux perturbations internationales actuelles : celle des secteurs industriels traditionnels à la base du développement du capitalisme industriel de la fin du XIXe siècle. La quasi totalité du tissu industriel wallon est en effet restée dépendante du développement des secteurs industriels fortement concentrés dans les domaines du charbon, de l'acier, du verre, etc. Avec la fermeture des charbonnages des années 1950 et les restructurations progressives de la sidérurgie, la Wallonie est entrée dans un lent processus de désertification industrielle. Les grandes décisions économiques de l'année 1978 s'inscrivent malheureusement dans le prolongement de cette crise fondamentale puisqu'au cours de cette année, intervient la restructuration à l'échelle européenne de la sidérurgie sous l'impulsion du groupe financier de l'ARBED avec le concours des Communautés Economiques Européennes. Comme nous allons le voir, ces décisions

* Nous tenons à exprimer nos remerciements à la Direction Générale des Etudes et de la Documentation du Ministère des Affaires Economiques pour l'aide et la collaboration apportées à la collecte et au traitement des données qui servent de base à cet article.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

importantes, s'accompagnant d'une crise générale de l'économie internationale, ont eu un effet direct sur la vulnérabilité déjà fortement entamée de l'économie régionale wallonne. Dès lors, avant de poser un diagnostic sur l'année 1978, il importe de bien circonscrire la nature de la crise économique de la Wallonie dans le contexte de la société belge. Elle est de deux ordres : structurelle et décisionnelle (1).

La crise en Wallonie est avant tout *structurelle* dans la mesure où elle s'accompagne de l'affaissement des bases essentielles de son industrie régionale tandis qu'aucune stratégie alternative de développement régional ne s'ébauche en parallèle. L'évolution du chômage complet depuis 1959 est exemplative du lent processus de déclin structurel de la région wallonne. Cette situation est en outre à l'origine d'un développement différentiel de la Wallonie et de la Flandre.

TABLEAU I

Evolution du chômage complet par région (1959-1975). Indice 1959 = 100

Année	*1959*	*1960*	*1964*	*1967*	*1972*	*1975*
Région wallonne	100	99	61	96	143	254
Région flamande	100	85	34	37	49	106
Royaume	100	88	40	49	69	142

Sources : ONEM.

Mais l'ampleur de la crise économique en Wallonie est plus grave encore si l'on sait qu'elle s'accompagne d'une *absence progressive d'initiative économique* en matière d'investissements nouveaux. En effet, le dégagement progressif des grands groupes financiers au sein des secteurs industriels traditionnels ne s'est pas couplé d'une politique d'investissements volontariste dans des secteurs nouveaux susceptibles de compenser les pertes d'emplois occasionnées par les restructurations industrielles (2). A titre d'exemple, la répartition régionale des dépenses d'investissements réalisées par les nouvelles entreprises depuis 1964 nous montre combien l'absence d'initiatives économiques est grande particulièrement au cours de ces années de prospérité que furent les fameuses Golden Sixties. A partir de 1970, l'écart entre la Flandre et la Wallonie diminue mais nous entrons dans la seconde vague de la crise wallonne qui affecte aussi les autres régions du pays.

(1) QUEVIT M., Quel avenir économique pour la Wallonie ? Carte Blanche. *Le Soir*, février 1979.

(2) Pour plus de détails, QUEVIT M., *Les causes du déclin wallon*, Editions Vie Ouvrière, 1978, et plus particulièrement le supplément de la seconde édition : *La crise économique internationale a-t-elle modifié la stratégie des groupes financiers et la politique de l'Etat face au déclin wallon*, 11 p, 1979.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

TABLEAU II

Répartition régionale du total des dépenses d'investissement des établissements dits nouveaux de 1964 à 1976 (en pourcentage)

Provinces et régions	*1964*	*1966*	*1967*	*1968*	*1969*	*1970*
Région flamande	82,9	85,9	92,7	73,4	60,7	47,0
Région wallonne	16,1	13,7	7,0	25,4	38,7	52,1
Région bruxelloise	1,0	0,4	0,3	1,2	0,6	0,9
Le Royaume	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Provinces et régions	*1971*	*1972*	*1973*	*1974*	*1975*	*1976*
Région flamande	69,4	55,2	61,9	64,1	45,3	76,8
Région wallonne	30,1	44,5	33,9	35,6	54,0	22,4
Région bruxelloise	0,5	0,3	4,2	0,3	0,7	0,8
Le Royaume	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Sources : INS.

L'analyse de la situation de l'économie wallonne en 1978 doit donc s'inscrire sur la toile de fond du développement différentiel des régions car si la crise internationale actuelle touche toutes les régions du pays, les effets y ont une portée différente selon que l'on se trouve dans une région de vieille industrialisation comme la Wallonie et une région en expansion dont l'économie régionale a été largement bénéficiaire des retombées de la croissance des golden sixties comme c'est le cas pour la Flandre.

La méthode comparative entre les régions de même que l'approche chronologique s'imposent à l'analyse d'une situation annuelle du développement économique régional dont l'évolution s'inscrit dans le contexte d'une économie encore largement organisée dans un cadre national (3).

II. Caractéristique essentielle de l'année 1978 : hausse de la productivité et baisse de l'emploi.

L'année économique de 1978 s'est caractérisée par un phénomène particulier. D'une part, tant au niveau national que régional, la production industrielle a connu une reprise appréciable (depuis la brusque

(3) En 1978, peu de compétences sont dévolues aux régions. Le Pacte d'Egmont réglant les matières régionalisables en application de l'article 107 quater a été mis en cause par une tendance néo-unitaire du CVP et il a entraîné la chute du Gouvernement Tindemans II.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

baisse de 1975) tandis que les pertes de l'emploi et les fermetures d'entreprises ont continué à augmenter.

II.1. *L'évolution de la production industrielle : une hausse précaire...*

Au cours de 1978, la production industrielle s'est redressée principalement dans les produits semi-finis (la métallurgie de base) ainsi que dans certains produits plus élaborés (fabrications métalliques, matériel de transports, etc.).

TABLEAU III

Croissance de la production industrielle en 1978 (comparaison avec 1977) par région (en pourcentage)

Région	*Flandre*	*Wallonie*	*Bruxelles*
Année 1977	+ 1,8	— 3,1	— 2,4
Année 1978	+ 0,1	+ 4,1	+ 4,5

Sources : Ministère des Affaires Economiques.

C'est en Wallonie que la hausse est la mieux ressentie en raison du poids déterminant de la sidérurgie dans cette région. La production industrielle qui avait diminué de 3,1 % en 1977, augmente de 4,1 % en 1978, tandis qu'en Flandre, la productivité stagne voire même régresse tout en restant positive durant les deux années. A noter cependant que depuis 1974, la valeur sommet avant la crise n'a plus été atteinte en Wallonie (120,4 en 1974 et 119,1 en 1978) contrairement à la Flandre (136,2 en 1974 et 140,9 en 1978) (4). En outre, si l'on se réfère aux résultats des deux premiers mois de 1979, il semble bien que les espoirs d'un nouveau redressement économique restent ténus car la production industrielle en Wallonie semble à nouveau avoir sensiblement diminué. C'est donc avec beaucoup de circonspection qu'il faut interpréter cet accroissement de la production industrielle wallonne d'autant plus qu'elle s'effectue dans un secteur industriel qui connaît des difficultés structurelles.

II.2. *L'emploi : une baisse importante dans les secteurs industriels de base*

La situation de l'emploi contraste par contre avec la hausse relative de la productivité. En effet, comparé à l'année précédente, l'emploi diminue dans l'ensemble des secteurs industriels wallons sans être pour autant compensé par une augmentation dans les services.

---

(4) Il s'agit de l'indice brut de la production industrielle corrigé pour composition inégale des mois par la Direction Générale des Etudes et de la Documentation du Ministère des Affaires Economiques.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

TABLEAU IV

Evolution de la situation de l'emploi selon le secteur en 1978 (indice 100 = 1977)

Region	*Flandre*	*Wallonie*	*Bruxelles*	*Royaume*
Secteur :				
1. Agriculture	98	102,4	113,1	100,3
2. Energie et eau	100,7	93,4	97,9	98,4
3. Minéraux non énergétiques et dérivés, industrie chimique	96,9	91,9	89,1	94,0
4. Industrie transformatrice des métaux, mécanique de précision	98,1	95,8	101,8	97,8
5. Autres industries manufacturières	94,2	93,3	93,0	93,9
6. Bâtiment, génie civil	99,1	97,8	91,7	97,7
7. Commerce, restauration	104,2	100,9	96,2	101,2
8. Transport et communications	100,9	101,4	101,5	101,0
9. Institution de crédit, assurances	103,1	104,4	103,4	103,4
10. Autres services	102,8	104,5	104,1	103,6

Sources : Emploi ONSS, DGED, Ministère des Affaires Economiques.

Plus spécifiquement encore, l'emploi diminue plus fort en Wallonie dans les secteurs de base tels que l'extraction (77), la métallurgie de base (88) qui regroupe le plus d'emplois wallons, le textile (90) et l'industrie du verre (91). C'est donc aux fondements même de sa structure industrielle que la crise économique atteint la région wallonne.

Cette baisse de l'emploi industriel s'accompagne par contre d'une augmentation relative de l'emploi dans le secteur tertiaire, principalement dans le secteur de la santé (106) et dans deux domaines particuliers : les services sociaux fournis aux collectivités (112) et les services récréatifs et culturels (116). On peut y voir un effet de la politique gouvernementale de résorption du chômage au travers du cadre spécial temporaire (C.S.T.). Remarquons que les secteurs considérés comme non productifs drainent une partie du marché du travail disponible alors qu'en période de croissance, on manifeste peu d'intérêt pour l'utilité sociale de ces secteurs. Les mesures du Plan Spitaels bien que favorables eu égard aux statistiques de l'emploi global, maintiennent une sorte de « chômage camouflé » dans la mesure où les conditions d'application ne sont valables que pour une période d'une année et que les organismes culturels et les pouvoirs locaux ne peuvent supporter financièrement la part de 25 % du coût du personnel exigé pour le maintien en place du cadre spécial temporaire.

C'est à l'évidence au niveau de l'industrie que se situe le problème de l'emploi en Wallonie d'autant qu'il n'est pas compensé à terme par un accroissement simultané de l'emploi tertiaire. De 1974 à 1978, l'emploi industriel wallon a *diminué de 25 %* et l'emploi tertiaire n'a *augmenté*

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

que de 9 %, contrastant ainsi avec la situation du Royaume dont l'emploi industriel a diminué de 17 % et l'emploi tertiaire a augmenté de 8 %. A remarquer par ailleurs que de 1974 à 1978, 54 % des pertes d'emploi ont été opérées dans la région wallonne alors qu'en 1977, la population active de la Wallonie représentait 31 % de la population active du Royaume.

II.3. *Les fermetures d'entreprises : Haro sur la grande entreprise industrielle*

Les pertes d'emplois pour cause de fermeture d'entreprises confirment la vulnérabilité croissante du tissu industriel wallon.

TABLEAU V

Nombre de travailleurs touchés par les fermetures d'entreprises selon les secteurs pour les trois régions du pays (en pourcentage)

	Wallonie %	*Flandre %*	*Bruxelles %*	*Royaume (chiffres absolus)*
Alimentation	3,4	9,7	4,1	2.078
Textile	19,4	17,6	2,5	5.210
Confection	6,5	10,2	7,7	2.719
Bois	1,6	4,3	1,9	949
Papier-carton	1,9	0,4	0,6	340
Livre	1,6	2,7	4,2	849
Cuirs et peaux	0,3	3,3	0,6	524
Chimie	1,2	4,0	1,7	834
Verre	0,6	0	0	60
Construction métallique, mécanique-électricité	36,8	11,4	16,3	7.523
Construction	17,6	21,9	14,7	6.329
Transports	0,7	1,5	1,1	359
Hôtel-restaurant	0,9	1,8	7,5	823
Services	9,9	0,4	1,1	248
Divers	6,6	10,6	36,0	4.618
	100	100	100	
N. =	13.114	14.296	6.126	33.539

Sources : Direction Générale des Etudes et Documentation des Affaires Economiques.

Les pertes d'emplois sont ici concentrées dans trois grands secteurs :

— le secteur des constructions métalliques, mécaniques et électricité (y compris la sidérurgie - 37 %),

— le secteur du textile et de la confection (26 %),

— le secteur de la construction (17 %).

Ces trois secteurs regroupent à eux seuls plus de *80* % de l'ensemble des pertes d'emplois dues à la fermeture d'entreprises.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

En regard à l'évolution depuis 1976, le nombre de pertes d'emplois a augmenté de 5,4 % pour la période 76/77 et de 16,4 % pour la période 77/78. Par contre, le nombre de fermetures d'entreprises accuse un ralentissement relatif : +30,6 % pour la période 76/77 et +11,4 % pour la période de 77/78. C'est donc dans les *entreprises de plus grande dimension* que la tendance à la fermeture est actuellement la plus développée en Wallonie.

En Flandre, la situation apparaît à nouveau sensiblement différente. Les trois secteurs précités regroupent 60 % des pertes d'emplois pour cause de fermeture et c'est le secteur du textile qui subit la plus grosse perte (28 %). Dans le temps, *la Flandre accuse un redressement assez spectaculaire de sa situation défavorable par rapport à l'année 1976.* L'écart entre les pertes d'emplois pour la période de 76/77 est de 0,6 %, or, il atteint —10,5 % pour la période 77/78. Sous l'angle de la fermeture d'entreprise, leur nombre régresse de manière considérable. L'écart entre 76 et 77 est de 39 %, il tombe à —10,7 % de 77 à 78.

TABLEAU VI

Nombre de faillites publiées au Moniteur Belge

	1977	*1978*	*1978/1977 en %*
Flandre	1.011	1.081	+ 6,9
Wallonie	749	900	+ 20,2
Bruxelles (a)	711	808	+ 13,6
Royaume	2.471	2.792	+ 13,0

(a) Arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Sources : DGED.

En conclusion, le nombre de fermetures d'entreprises a continué à croître plus fortement en Wallonie que pour l'ensemble du Royaume. Les fermetures se sont principalement réalisées dans les secteurs industriels essentiels de son économie régionale. En outre, l'écart relatif est nettement plus accentué en Wallonie pour le nombre de travailleurs touchés par ces fermetures.

Ces perspectives négatives et inquiétantes pour l'avenir de l'économie wallonne se reflètent aussi au travers du mouvement des faillites. L'augmentation des faillites est nettement plus élevée en Wallonie que pour les autres régions du pays. Pour l'année 1978, les faillites augmentent de 20,2 % en Wallonie contre 13,6 % à Bruxelles et seulement 6,9 % en Flandre.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

III. La politique d'investissements et l'action de l'état.

La politique d'investissement réalisée au cours d'une année est évidemment un élément indispensable à l'appréciation de la santé économique d'une région. Encore faut-il pouvoir cerner la nature de l'investissement réalisé. C'est d'autant plus important pour la région wallonne si l'on sait que depuis la crise charbonnière, les investissements de rationalisation y sont plus importants que les investissements d'extension et que la situation est inverse pour la Flandre (5).

Malheureusement, on ne possède pas encore pour l'année 1978 de statistiques complètes sur les investissements réalisés. Deux sources de données sont cependant disponibles :

— les investissements aidés par l'Etat dans le cadre des lois d'expansion économique,

— les investissements étrangers.

La combinaison de ces deux sources d'information avec les données sur l'emploi peut donner une approximation de la politique d'investissement réalisée au cours de l'année 1978.

III.1. *La politique économique du pouvoir central*

Depuis la promulgation des lois d'expansion économique, l'Etat intervient directement dans la politique d'investissement en soutenant le coût du capital privé. Jusqu'à nouvel ordre, le rôle de l'Etat est assez limité dans la mesure où son intervention ne s'immisce pas dans le processus de décision des investisseurs. Son action est essentiellement *politique* et la marge de manœuvre de l'Etat est surtout déterminante sur la localisation régionale de ces investissements.

III.1.1. *La politique sectorielle et la crise de la sidérurgie et du textile*

Traditionnellement, c'est-à-dire depuis 1959, les aides de l'Etat se sont concentrées dans *trois grands secteurs* de notre économie : la métallurgie, les fabrications métalliques et la chimie. De 1959 à 1977, ces trois secteurs totalisent près des 3/4 de l'ensemble des investissements aidés par l'Etat.

En 1978, un changement important est intervenu dans la politique sectorielle de l'Etat puisque ces trois secteurs ne totalisent plus que 60 % de l'ensemble des investissements aidés. Comment expliquer cette

---

(5) LAMFALUSSY A., *Investment and growth in Mature Economics : The case of Belgium*, London, Mac Millan, 1969.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

TABLEAU VII

Répartition sectorielle des investissements en application des lois d'expansion économique - 1978 (en pourcentage)

Période	*1959-1977*	*1978*
Secteur :		
Mines et carrières	0,7	0,2
Energie	0,4	0,4
Métallurgie	22,5	4,6
Fabrications métalliques	21,1	28,6
Chimie	28,8	27,3
Textile et confection	6,1	8,5
Alimentation	6,6	11,6
Bois	2,3	4,1
Matériaux de construction	6,1	6,5
Divers	5,4	8,2
	100 N = 730.576 en millions de francs	100 N = 54.284

Sources : Ministère des Affaires Economiques.

diminution ? En réalité, l'explication est liée à la situation de la sidérurgie. Pour 1978, l'aide à la métallurgie n'a pas dépassé 4,6 % des investissements bien que pour la Wallonie ce soit dans ce domaine que sont intervenues les principales pertes d'emplois. L'année 1978 a été marquée par la négociation du plan de restructuration de la sidérurgie mis au point par le groupe de l'ARBED et la CEE. Les négociations ont duré jusqu'à la fin de l'année et ceci peut expliquer pourquoi l'intervention de l'Etat est aussi faible dans ce secteur. Par contre, les secteurs mieux « soutenus » qu'auparavant, à côté des fabrications métalliques (29 %) et de la chimie (27 %), sont le textile (8 %) et l'industrie alimentaire (12 %). Pour le secteur textile tout particulièrement, l'année 1978 a été catastrophique. Avec le secteur de la métallurgie (22 %), c'est dans ce secteur que l'on retrouve le plus de pertes d'emplois dues aux fermetures d'entreprises (23 %). La crise du textile a d'ailleurs sévi de manière similaire dans les deux régions du pays (indice 90 par rapport à 1977).

III.1.2. *La politique régionale : inadaptée à la situation de la Wallonie*

Pour l'année 1978, la région wallonne n'a bénéficié que de 36,1 % des aides à l'expansion économique contre 62,2 % à la région flamande. C'est le seuil le plus bas depuis 1959 et cette répartition n'est pas conforme avec la clé de répartition.

Si l'on examine la répartition sectorielle par région, l'inadaptation de la politique régionale du pouvoir central apparaît plus évidente encore.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

Depuis l'application des lois d'expansion économique, on constate que la région wallonne reçoit la grande majorité des crédits à la sidérurgie (environ 67 % pour la période 1959-1977) tandis qu'elle reçoit nettement moins de crédits dans les domaines de croissance économique tels les fabrications métalliques et la chimie (environ 31 % dans les deux secteurs). La relation est inverse en Flandre : 33 % des investissements de la métallurgie contre 68 % de la chimie et 65 % des aides aux fabrications métalliques.

TABLEAU VIII

Répartition régionale des investissements aidés par l'Etat pour différents secteurs : 1978 (en pourcentage)

Secteur	*Métallurgie*	*Fabrications métalliques*	*Chimie*	*Textile*	*Alimentation*
Région flamande	22	51	56	94	75
Région wallonne	78	46	43	6	24
Région bruxelloise	0	3	1	0	1
	100	100	100	100	100

Sources : DGED.

En 1978, l'aide reste prépondérante dans le secteur de la métallurgie (78 %) en Wallonie mais l'on sait que le volume global de l'aide est nettement moins élevé qu'antérieurement.

Par contre, élément plus positif, un meilleur équilibrage régional est opéré dans les secteurs de la chimie et des fabrications métalliques. N'oublions cependant pas que dans le domaine des métaux en général, les pertes d'emplois dues aux fermetures d'entreprises sont *trois fois plus élevées* en Wallonie qu'en Flandre pour l'année 1978.

Si on apprécie la politique régionale en fonction de critères économiques et non plus politiques, il faut reconnaître que la répartition actuelle des aides n'est pas adéquatement répartie et aussi souvent peu justifiée. A titre d'exemple, sur le plan de l'emploi global (ONSS) en Wallonie, 7506 emplois ont été perdus dans le secteur de la métallurgie et 2552 emplois l'ont été dans le secteur des fabrications d'ouvrages des métaux contre 1240 dans la métallurgie et 955 dans les fabrications d'ouvrages des métaux en Flandre. Le seul secteur où une augmentation de l'emploi accompagne un meilleur équilibre régional est celui de la chimie (+ 452 emplois). La Flandre, par contre, accuse une perte de 1443 emplois dans ce secteur relativement important de son économie régionale.

C'est en outre dans le domaine du textile que l'incohérence de la politique d'expansion économique est la plus flagrante, et ce de manière défavorable pour la région wallonne.

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

Sur le plan de l'emploi, les pertes de la région wallonne sont proportionnellement moins importantes qu'en Flandre (90,1 contre 89,7 mais les aides en Wallonie sont 16 fois inférieures (6 % contre 94 %) alors que l'aide dans ce secteur s'est considérablement accrue par rapport aux autres années. Il y a là un déséquilibre peu conforme avec le respect des spécificités économiques des régions.

III.2. *Les investissements étrangers : changement de cap*

Les investissements étrangers sont l'objet d'une double réorientation depuis la crise de 1974. D'une part, ils s'orientent vers des secteurs *à haute densité capitalistique,* principalement dans les branches de la chimie et de la pétrochimie. Par ailleurs, on remarque une hausse croissante *des investissements commerciaux* et une baisse constante des investissements industriels. Dans les deux cas, il s'ensuit une diminution des emplois prévus. Pour l'année 1978, cette tendance s'est encore amplifiée puisque sur un montant total de 12 milliards, près de 5 milliards n'ont donné lieu qu'à *55 emplois prévus.*

TABLEAU IX

Répartition sectorielle et régionale des investissements étrangers - Année 1978 (en pourcentage du secteur)

Région	*Flandre*	*Wallonie*	*Bruxelles*	*N = 100 en millions de francs*
Secteur :				
Métal et assimilé	57,8	33,6	8,6	2.865
Chimie	36,2	60,4	3,4	4.096
Pétrole	6,4	93,5	0	31
Papier	50,0	10,0	40,0	10
Textile	60,0	3,3	36,7	150
Autres	47,2	14,6	38,2	5.004
Total en millions de francs	5.599	4.199	2.358	12.156

Sources : Ministère des Affaires Economiques.

Sur le plan de la répartition régionale, pour l'ensemble des secteurs, la part de la région wallonne diminue légèrement ; elle s'élève à 34 % contre 37 % en 1977. La part de la région flamande par contre augmente fortement : elle passe de 35 % en 1977 à 46 % en 1978. Le nombre d'emplois prévus s'élève à 530 personnes en région flamande et à 683 personnes dans la région wallonne.

Sur le plan sectoriel, l'essentiel des investissements étrangers en Wallonie s'est réalisé dans le secteur de la chimie tandis qu'en Flandre les investissements se sont majoritairement orientés dans le secteur métal-

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

lurgique, vraisemblablement dans le secteur des fabrications métalliques. Les statistiques relatives aux investissements étrangers en Belgique ne sont malheureusement pas suffisamment fines que pour évaluer la nature exacte de l'investissement. On doit le regretter.

A noter aussi que 40 % des investissements ne sont pas sectorialisables et ils se répartissent essentiellement en Flandre (47 %) et à Bruxelles (38 %). Ces données semblent confirmer la tendance au désinvestissement des multinationales dans les secteurs industriels au profit des secteurs commerciaux et/ou tertiaires, et ce principalement à Bruxelles et en Flandre. A Bruxelles, par exemple, 97 % des investissements étrangers sont concentrés dans les secteurs du commerce et des services. Il n'ont donné lieu à *aucun emploi prévu.*

Ces résultats soulèvent la question importante de la contribution des investissements étrangers dans la politique de redressement de la Wallonie. Les tendances actuelles semblent indiquer qu'il y a peu de chances de pouvoir compter massivement sur ce type d'investissements. Les perspectives que nous avons connues au cours des golden sixties semblent bien finies.

Conclusions.

L'année 1978 ne fut certes pas une excellente année pour la Wallonie. Les divers indicateurs de la réalité économique confirment la tendance progressive à la désertification du tissu industriel wallon. Les décisions relatives à la restructuration de la sidérurgie européenne n'ont guère apporté de lueur d'espoir à ce sombre diagnostic. Elles consacrent le démantèlement du sillon wallon et peu d'indications laissent présager d'un avenir meilleur. Devons-nous pour autant sombrer dans le fatalisme ? Certes, non, mais il importe aux Wallons et aux pouvoirs publics régionaux de prendre conscience de l'ampleur du problème. La réponse au déclin économique de la Wallonie serait déjà difficile si elle n'était qu'économique mais elle est aussi politique car l'absence d'initiative économique spécifiquement régionale soulève le problème des orientations de la politique économique de l'Etat. La Wallonie doit retrouver les conditions d'une maîtrise de son propre devenir autour d'un projet de développement régional spécifique. Cela ne signifie certes pas le retour à l'autarcie mais l'orientation de son développement sur des bases durables vers l'extérieur ! En fait une des grandes hypothèses de l'avenir de la région réside dans l'octroi des compétences à la région. Le blocage du processus de la régionalisation au cours de l'année 1978 ne facilite guère une solution aux problèmes économiques de la Wallonie. Or, pour affronter son avenir

Dit artikel uit Res Publica is gepubliceerd door Boom bestuurskunde en is bestemd voor anonieme bezoeker

économique, il ne suffit pas d'avoir des institutions politiques propres, il faut aussi en avoir les moyens et le pouvoir. La maîtrise des leviers de commande de la politique économique de l'Etat (fiscalité, crédit, travaux publics, commerce extérieur...) est une nécessité pour fixer sur son territoire une initiative de développement durable.

Les tensions communautaires issues du rejet du Pacte d'Egmont laissent préfigurer une exacerbation des relations communautaires peu propice à l'établissement de relations égalitaires — donc saines — entre les régions. Fin 1978, nous sommes encore loin d'une solution d'ensemble qui reconnaisse le lien intrinsèque entre la régionalisation et le développement économique de la région.

Summary : The economic year in Wallonia : 1978 — alarming prospects for Wallonia's economic future ?

The present article endeavours to place the economic results of 1978 in the framework of the crisis that has characterized the Walloon region since two decades. The increasing vulnerability of the Walloon industrial texture does not only proceed from the intrinsic aspects of the present international crisis, but also from the fact that the Wallon regional economy is strongly dependent of the semi-manufacturing industrial sectors that made the prosperity of industrial capitalism of the end of the 19th century, but that are in decline since about two decades. Thus, the reorganization of the european steel sector, decided in 1978, has a direct effect upon economic performance in this region.

In this respect, the article examines the evolution of industrial production, employment, closing-down of enterprises, as well as the investment policies of both public authorities and foreign companies during the year 1978.

★